

REVUE DE PRESSE DU 30 JUIN 2008

Refonte de la carte électorale - Mario Dumont garde le cap

Mario Dumont maintient que les élus n'ont pas à se mêler des décisions de la Commission de représentation électorale.

Le député de Rivière-du-Loup et chef de l'Action démocratique (ADQ) soutient qu'il a fait le bon choix en refusant d'intervenir lors des consultations de la Commission sur la possible disparition de trois circonscriptions en région.

Mario Dumont, qui a refusé l'invitation des deux autres partis à trouver un compromis, croit qu'il était préférable de laisser les citoyens s'exprimer sur la question. « Ça nous apparaissait une option nettement supérieure à celle de voir les partis politiques qui jouent à deux mains dans la carte électorale, de voir les joueurs qui redéfinissent eux-mêmes le règlement », explique M. Dumont.

Selon Mario Dumont, la levée de boucliers provoquée par la proposition de la Commission de supprimer trois circonscriptions en région pour en créer trois nouvelles dans la banlieue de Montréal était prévisible.

Bilan de député

Parmi ses réalisations de la dernière session, Mario Dumont met en tête de liste la reprise du service de traversier entre Trois-Pistoles et Les Escoumins.

Le député indique qu'il a pleinement fait valoir son pouvoir d'influence auprès du premier ministre canadien dans ce dossier. « J'ai mis tout ce que je pouvais dans la balance parce que personnellement, ça aurait été un cruel échec que ça ne se réalise pas pour moi », commente le député.

Quant à la construction d'un parc éolien à Rivière-du-Loup par Skypower qui pourrait être abandonnée faute de rentabilité, Mario Dumont se prononce contre la réouverture de l'entente avec Hydro-Québec. « Je ne peux pas me présenter devant vous et souhaiter que quelque chose d'illégal, d'irrégulier et de contraire aux bonnes pratiques d'affaires se réalise, même si c'est pour avantager notre comté », juge l'homme politique.

Par ailleurs, le député de Rivière-du-Loup croit que la construction d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna est toujours possible, malgré les problèmes d'approvisionnement. (Radio-Canada)

Québec - Le monde municipal souhaite éviter que le prix ne soit un facteur prépondérant de sélection des projets du bloc de 250 MW d'énergie éolienne, ce qui engendrerait une compétition néfaste entre municipalités, MRC et autres acteurs du milieu.

La Fédération québécoise des municipalités demande donc que le caractère communautaire des projets soit mis en valeur dans la grille d'appel d'offres que préparera Hydro-Québec, dans sa réaction sur le projet de règlement sur l'énergie éolienne communautaire, envoyée au ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

La FQM souhaite également que, dans le cas des partenariats entre des municipalités ou des MRC et des communautés autochtones, une plus grande flexibilité soit accordée en ce qui a trait à la taille maximale des projets, et que le niveau de contenu québécois soit considéré lors de l'appréciation des projets. Elle propose qu'un pourcentage plus élevé que le minimum requis de 60% puisse se mériter une bonification dans la grille de pointage. (Québec Municipal)

Emplois éoliens - Des emplois aux quatre vents

L'Association canadienne de l'énergie éolienne prévoit la création de 8000 nouveaux emplois dans le secteur, d'ici 2015.

Jean Paquin, de la firme de consultants en énergie éolienne Hélimax, parle d'une progression « à un rythme exponentiel ». Il remarque que les candidats disponibles sont courtisés, même lorsqu'ils n'ont pas une formation qui répond aux besoins des entreprises.

Après la Gaspésie et l'Estrie, l'Ontario serait aussi dans la mire des fabricants d'éoliennes. Le consortium TAI Wind, dont la création a été annoncée la semaine dernière, souhaite y implanter une usine qui assemblerait annuellement de 100 à 200 turbines.

Le vice-président de l'Association canadienne de l'énergie éolienne, Sean Whittaker, mentionne que l'objectif est d'attirer les investisseurs au pays. Selon Industrie Canada, les investissements pourraient atteindre deux milliards de dollars par année, d'ici cinq ans.

Plus de 3000 ingénieurs, ouvriers spécialisés et cartographes travaillent actuellement dans le secteur éolien au Canada.

La septième conférence internationale sur l'énergie éolienne s'est terminée jeudi, à Kingston, en Ontario. (Radio-Canada)

Le Parti Québécois réclame plus de contenu québécois

Le Parti Québécois critique fortement le projet du gouvernement Charest qui aurait comme effet de diminuer les retombées du secteur éolien dans les régions québécoises.

Le député de Jonquière et porte-parole du Parti Québécois en matière d'énergie, Sylvain Gaudreault, a transmis la semaine dernière ses commentaires au ministère des Ressources naturelles relativement au projet de règlement publié dans la Gazette officielle du Québec concernant le prochain appel d'offres de deux blocs de 250 mégawatts d'énergie éolienne, l'un réservé aux projets autochtones et l'autre à des projets communautaires.

Dans ses commentaires, le député de Jonquière juge que la cible à 60 % de contenu québécois est insuffisante. « Il s'agit d'un jeu d'illusion. Quand on regarde attentivement la répartition des coûts dans la fabrication et l'installation d'une éolienne, on observe que le 60 % est atteint avec la fabrication du mât, des pales et de l'installation, notamment le béton et l'acier pour la fixer au sol. Le 60 % ne doit pas être vu comme une cible, mais plutôt comme un plancher. Une cible de 85 %, par exemple, serait plus juste », a déclaré Sylvain Gaudreault.

Le député rappelle que la fabrication des composantes à haute teneur technologique et les investissements dans la recherche et développement constituent le véritable enjeu. Il se désole de voir que des entreprises multinationales ont récemment choisi d'établir des installations de R & D aux États-Unis.

« Le gouvernement du Parti Québécois a fait le choix de développer, avec les régions, un créneau d'excellence éolien afin de faire du Québec un pôle économique et mondial en la matière parce qu'au Parti Québécois, nous croyons aux capacités des développeurs d'ici. Or, actuellement, le manque de vision et de fermeté du gouvernement Charest fait en sorte que le Québec est en train de passer à côté du développement le plus structurant à long terme dans l'industrie éolienne », a déploré le député de Jonquière.

Par ailleurs, le porte-parole du Parti Québécois se questionne sur le prix maximum de 9,5 ¢/KWh exigé par le projet de règlement aux développeurs de projets communautaires pour

vendre à Hydro-Québec l'énergie produit par un parc éolien de 25 MW. Des études de faisabilité démontrent que la viabilité économique de ce type de projet est compromise à moins de 10,5 ou 11 ¢/KWh.

« Pourquoi le gouvernement impose-t-il un prix plafond à 9,5 ¢/KWh? Agir ainsi, c'est limiter la rentabilité des projets communautaires et c'est agir en sens contraire de l'objectif visé par l'appel d'offres. Il faut espérer qu'il ne s'agit pas d'un choix délibéré du gouvernement Charest pour décourager les communautés afin que ce type de projets ne voient jamais le jour », a souligné Sylvain Gaudreault.

Le député de Jonquière demande aussi à ce que le contrôle de propriété des projets communautaires soit de l'ordre d'au moins 50 % pour la communauté, identique à ce qui est prévu pour les projets autochtones. « Il s'agit d'une question d'équité, d'une part, mais d'autre part, il faut s'assurer que les projets communautaires ne servent pas de simple façade à des grands promoteurs. Ils ont déjà eu leur appel d'offres », a conclu Sylvain Gaudreault. ([L'Echo de la Baie](#))

Festival en chanson de Petite-Vallée - Un événement incontournable

Petite-Vallée n'a plus besoin de présentation. Après 26 ans, le Festival en chanson de Petite-Vallée s'est imposé comme un événement majeur dans l'Est-du-Québec. Le nom du petit village de 190 habitants est devenu une marque de commerce, selon le maire Noël-Marie Clavet.

Il indique que même si le festival est terminé, les gens vont quand même faire un tour à Petite-Vallée.

Le festival et son héritage génèrent des retombées économiques annuelles de près de 3 millions de dollars.

L'événement fait également travailler plus d'une trentaine de personnes, dont six à temps plein. Après plus de 25 ans, le festival est devenu le plus important employeur du village avec une masse salariale de 400 000 \$.

Le Festival en chanson de Petite-Vallée dispose d'un budget 1,8 million de dollars, dont la moitié est financée par les gouvernements.

La 26e édition de cet événement se termine le 3 juillet prochain. ([Radio-Canada](#))

Le prix élevé de l'essence favorise le transport par train

L'augmentation du prix de l'essence ne fait pas que des malheureux. La Société de chemin de fer de la Gaspésie y voit une chance d'attirer des industriels intéressés à diminuer le coût de transport de leurs marchandises.

En raison de l'augmentation du prix du carburant, la Société de chemin de la Gaspésie reçoit davantage d'appels d'entreprises intéressées par le rail pour diminuer leurs coûts de production. Des entreprises qui proviendraient notamment du secteur des pêches, de la forêt et de l'éolien.

" D'autre part, il y a la nouvelle dynamique concernant les gaz à effet de serre et la bourse du carbone, bien on est très conscients que c'est de l'argent que les compagnies vont recevoir si elles utilisent le train, " fait remarquer le président de la Société de chemin de fer de la Gaspésie, François Roussy.

Fabrication Delta, de St-Siméon, a saisi cette occasion et profite des avantages du rail qui passe directement dans sa cours. A la mi-juillet, les tours d'éoliennes destinées à son client américain Lorax partiront par train. Annuellement, 450 wagons circulent de Matapédia à Gaspé, mais on évalue que ce nombre va doubler avec le transport de la liqueur de bois entre New Richmond et Matane. Pour être rentable, 6 mille wagons sont toutefois nécessaires. Le défi, pour la région, c'est d'avoir beaucoup plus de matières premières qui transitent par les ports de mer, largement sous-utilisés.

" C'est un peu ce qu'on recherche comme développement pour le rail et nos ports de mer en Gaspésie, ça serait justement d'avoir un produit qui à tous les jours, serait acheminé par wagon vers les marchés canadien et américain et qui nous permettrait par la suite de ramener aussi des matières premières comme des denrées d'épicerie ou autres, " mentionne François Roussy.

Donc espérer retrouver un peu de ce va-et-viens qui est disparu avec les fermetures coups sur coups des Gaspésia, Noranda et Smurfit-Stone. (CHAU-TVA)

Les trains sont en retard...

Faut-il s'en surprendre... les trains sont en retard au Québec...

Près de la moitié des trains de voyageurs de Via Rail sont arrivés à destination en retard l'hiver dernier. C'est ce que dévoile un rapport interne.

Au cours des trois premiers mois de l'année, 46% des trains sont entrés en gare plus tard que prévu.

Via Rail s'était pourtant donné pour objectif un taux maximum de retard de seulement 14% pour le premier trimestre.

Cette performance serait encore pire si Via Rail ne s'était pas accordé un «délai de grâce».

Cela lui permet de considérer comme ponctuel tout train effectuant un trajet de courte distance, arrivé avec un maximum de 15 minutes de retard.

L'un des itinéraires les moins performants est aussi l'un des plus populaires, soit celui de Toronto à Ottawa. (L'Echo de la Baie)

Coop forestière de St-Elzéar, Nathalie Normandeau interpellée

La Chambre de commerce de Bonaventure, St-Siméon et St-Elzéar demande à Nathalie Normandeau de mettre en place un comité d'urgence pour solutionner le problème de la fermeture temporaire de la Coopérative forestière de St-Elzéar.

Pour le président de la Chambre, Roch Audet, cette problématique touche toute une communauté et les municipalités avoisinantes. L'organisme demande à la ministre de se positionner sur la question forestière. La fermeture temporaire de la scierie crée un climat d'incertitude. Des membres de la Chambre de commerce disent en ressentir les impacts.

La survie de la coopérative passe par des volumes d'approvisionnement de bois supplémentaire, selon monsieur Audet. Il mentionne dans un communiqué que la coopérative est en pourparler avec d'autres industries pour obtenir davantage de volume de bois. (CHAU-TVA)

Les coupes d'Ottawa sèment la grogne en Gaspésie

Le désistement graduel de Développement économique Canada du financement des organismes économiques sans but lucratif, les compressions frappant les sociétés d'aide au développement de la collectivité (SADC), la stagnation ou le recul d'Ottawa dans l'appui aux

Les meneurs socio-économiques se demandent quelle mouche pique le gouvernement de Stephen Harper puisque c'est depuis son accession au pouvoir que les coupes d'Ottawa s'intensifient en Gaspésie et dans d'autres régions du Québec, au point où le ministre du Développement économique Raymond Bachand a fait une vigoureuse sortie il y a trois semaines.

D'ici 2010, les organismes sans but lucratif à vocation économique devront se passer des fonds récurrents de Développement économique Canada (DEC). Ce même ministère vient de couper 500 000 \$ dans l'ensemble des sociétés d'aide au développement de la collectivité de la Gaspésie, et 300 000 \$ spécifiquement à la SADC de la baie des Chaleurs. C'est 30 % de son budget.

En outre, le ministère fédéral des Pêches et des Océans reconduit un budget annuel nettement insuffisant pour assurer l'entretien des havres de pêche québécois, au point où plusieurs d'entre eux sont fermés ou remplacés par des quais flottants.

Ce même ministère piétine, 19 mois après la tenue d'un sommet sur les pêches québécoises. Il n'a toujours pas affiché ses couleurs en matière de rachat de permis de capture de homard en Gaspésie, une juridiction fédérale pourtant, alors que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a débloqué 4,8 millions \$ de prêts en avril.

Plusieurs quais commerciaux de Transports Canada tombent aussi en lambeaux et sont fermés, en tout ou en partie. La décontamination du quai de Gaspé et de son accès stagne depuis six ans.

Ottawa a coupé de 1,2 million \$ à 600 000 \$ le budget d'emploi étudiant en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, même s'il s'agit d'un moyen connu pour lier les jeunes et leur région.

Des incertitudes dans l'éolien

Le retrait de DEC du financement des organismes économiques crée de l'incertitude au Technocentre éolien de la Gaspésie, parce que l'argent d'Ottawa, 600 000 \$ par an de 2005 à 2010, constitue 50 % de son budget annuel, incluant le centre de recherche Corus à Murdochville.

Les deux missions du Techno- centre, faire naître une industrie de fabrication et un secteur de recherche à l'avant-garde, seront fragilisées par la décision d'Ottawa.

«Ça déstabilise notre volonté de prendre les devants. La filière éolienne est jeune. Notre travail ne fait que débiter. Nous devons d'une part détecter des occasions d'affaires pour les entreprises existantes et en attirer d'autres. Mais nous devons trouver des sous, alors que notre travail est ailleurs. En recherche, nous avons tout juste complété la formation de l'équipe de Redouane (Megatelli), un docteur en génie des matériaux, qui œuvre avec cinq autres ingénieurs. Ça (le retrait de DEC) crée de l'instabilité pour les ressources humaines», précise André Lemieux, directeur du Technocentre éolien.

L'autofinancement de l'organisme s'établit à 10 % et sa direction savait qu'il devait être haussé, mais aucune cible n'avait été arrêtée par DEC. M. Lemieux dit qu'il est ardu de demander à une jeune industrie de combler le vide financier et il fera aussi le tour d'autres organismes gouvernementaux.

Avant le remaniement de mercredi, le président de la Conférence régionale des élus Gaspésie–les-Îles Bertrand Berger, a demandé le départ du ministre de Développement économique Canada, Jean-Pierre Blackburn, «parce qu'il est seul à avoir le pas même si ses décisions sont décriées partout».

Le député bloquiste de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Raynald Blais, estime qu'en plus d'afficher «de l'incompréhension pour les enjeux régionaux», le gouvernement fédéral montre «carrément un manque de volonté. Ils savent ce qui se passe. C'est pas nouveau, c'est bien documenté, les gens des régions ont fait les représentations à Ottawa. Mais la réponse ne vient pas, ou elle vient d'une autre façon, comme pour le (sauvetage du) train il y a un an. On a tout simplement pris l'enveloppe du budget régulier».

À Ottawa, «le Canada, c'est cinq régions. Le Québec est une région; les spécificités leur échappent (...). Avec ce gouvernement conservateur, c'est sciemment qu'ils le font. Il n'est pas là pour soutenir le marché de l'emploi. Le Canada va très bien économiquement. "Si vous avez des difficultés, allez en Alberta." C'est comme ça qu'ils pensent», dit M. Blais.

Il rappelle que les ponctions des conservateurs à l'assurance emploi et l'abolition de la déduction fiscale pour région éloignée ont privé la Gaspésie de plus d'un milliard de dollars depuis 18 ans.

Préférant parler de ses fonctions à Développement économique Canada, le ministre Jean-Pierre Blackburn note que 86 % des 200 millions \$ de son budget annuel étaient consacrés aux organismes sans but lucratif et aux SADC, ce qui laissait 28 millions \$ «pour faire du développement».

Il n'exclut pas une réinjection de fonds dans un organisme comme le Technocentre éolien après le 1er avril 2010 mais «ce sera projet par projet» que l'évaluation sera réalisée.

Sa nouvelle approche dégagera de 30 à 35 millions \$ annuellement pour appuyer des projets spécifiques plutôt que des organismes. «C'est un changement d'orientation, de culture», pour briser la tendance «ils vont avoir de l'argent à vie». (Le Soleil)

La commercialisation de l'eau sera débattue

La Commission jeunesse du Parti libéral du Québec veut profiter de son prochain congrès, les 1er, 2 et 3 août à l'Université de Sherbrooke, pour lancer un débat sur la commercialisation de l'eau.

L'or bleu est l'une des grandes richesses naturelles du Québec. Une richesse dont le potentiel commercial mérite d'être étudié, estime le président de la Commission jeunesse du PLQ, François Beaudry. « C'est quoi notre avantage par rapport au monde, par rapport au reste du Canada, par rapport aux États-Unis ? C'est l'eau. Nous avons le plus gros bassin d'eau potable du monde, au Québec. »

Pour les jeunes libéraux, il est temps d'envisager la vente commerciale de l'eau. « On sait qu'on peut développer l'hydro-électricité, c'est une solution. Mais est-ce qu'il y a d'autres formes d'exploitation qui peuvent être faites ? Et toujours en respectant la ressource et en respectant sa capacité de régénération pour la conserver le plus longtemps possible », souligne M. Beaudry.

L'organisation du travail, la réforme de la carte électorale et le financement des universités sont également des questions qui seront abordées lors du congrès. Un congrès dont le thème est « Le Québec : Un travail d'équipe » et auquel une trentaine de jeunes libéraux du Bas-Saint-Laurent doivent participer.

Réunissant des jeunes de 16 à 25 ans, la Commission jeunesse détient le tiers des voix au sein du Parti libéral du Québec. « Cela fait en sorte qu'on est incontournables », conclut le président, François Beaudry. Pour plus d'informations, on visite le site www.congresjeunes.com (L'Avantage)